

**Association des historiens
contemporanéistes de l'enseignement
supérieur et de la recherche**

Bulletin d'information n° 28

Hiver 2004

SOMMAIRE

-Composition du bureau	p. 2
-Le mot de la présidente	p. 3
-Compte rendu de l'Assemblée générale du 29 novembre 2003:	
-Liste des présents	p. 5
-Rapport moral	p. 7
-Rapport financier	p. 8
-Compte rendu de l'intervention deM. Dominique Barjot:	
-Les grandes orientations du ministère de l'Education nationale en matière de Troisième cycle et de Masters	p. 11
-Liste des contemporanéistes en poste dans l'enseignement supérieur et grands établissements de recherche pendant l'année 2003-2004	p. 17

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

(depuis l'Assemblée générale du 23 novembre 2002)

ATTAL Frédéric (Orléans)
BOURILLON Florence (Paris XII)
BOZO Frédéric (Nantes)
CHASSAIGNE Philippe (Tours)
DARD Olivier (Metz)
DAUPHIN Noëlle (Orléans), Responsable du *Bulletin*
DELMAS Bruno (Ecole des Chartes)
DU REAU Elisabeth (Paris III), Présidente
EL GAMMAL Jean (Nancy II), Secrétaire général
ENCREVE André (Paris XII), Vice-Président
FORCADE Olivier (Amiens)
GIRAULT Jacques (Paris XIII)
GUILLAIJME Pierre (Bordeaux III), Président honoraire
LESCURE Jean-Claude (Grenoble)
LEYMARIIE Michel (Lille III)
LUC Jean-Noël (Paris IV)
MANIGAND Christine (Le Mans), Trésorière
PETITEAU Natalie (Poitiers)
PREVOTAT Jacques (Lille III)
REY Marie-Pierre (Paris I), Vice-Présidente
SALY Pierre (Paris I), Responsable de *l'Annuaire*
SIRLLNELLI Jean-François (IEP Paris), Président honoraire

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

Ce bulletin de juin 2004 comporte l'intéressante intervention de Dominique Barjot à notre dernière Assemblée générale. Veuillez diffuser autour de vous ces précieuses informations.

Par ailleurs la liste des enseignants en poste avant le mouvement en cours vous est communiquée. Pour éviter les délais de retour des listes transmises par les correspondants des Universités, veuillez rassembler avant la dispersion des vacances toutes les données concernant votre université et les faire parvenir par email à l'adresse courriel de Noëlle Dauphin (ci dessous)*.

La campagne de préparation du nouvel annuaire est également lancée et nous comptons sur le proche envoi des informations vous concernant en suivant la procédure proposée par Pierre Saly.

Enfin j'ai le plaisir de vous annoncer la date de l'Assemblée générale. Cette réunion se tiendra le dernier samedi de novembre soit le 27 novembre. Un courrier vous précisera le lieu en octobre. Après l'Assemblée générale statutaire (9h15-10h), une table ronde (10h15-12h15) réunira experts et collègues sur « La Place de l'Histoire dans les nouveaux cursus mis en place dans le cadre de la réforme L/MID.»

Je vous souhaite une bonne trêve estivale avant la rentrée prochaine.

Avec mon souvenir le meilleur.

Elisabeth du Réau

* noelle.dauphin@univ-orleans.fr

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 29 NOVEMBRE 2003**

Listes des présents

Jean-Claude ALLAIN, Paris 3
Eric ANCEAU, Paris 4
Frédéric ATTAL, Orléans
Jacques BARIETXÇ Paris 4
Arnaud BAUBEROT, Paris 12
Bruno BETHOUART, Littoral-Côte d'Opale
Aurélia BORTOLIN, Nîmes
Florence BOURILLON, Paris 12
Frédéric BOZO, Nantes
Philippe CHASSAIGNE, Tours
Evelyne COHEN, Paris 7
Annie CREPIN, Artois
Olivier DARD, Metz
Noëlle DAUPHIN, Orléans
Jean-Marc DELAUNAY, Paris 3
Elisabeth du REAU, Paris 3
Jean-François ECK, Lille 3
Jean EL GAMMAL, Nancy 2
André ENCREVE, Paris 12
Patrick EVENO, Paris 1
Olivier FORCADE, Amiens
Jean GARRIGUES, Orléans
Sylvie GUILLAUME, Bordeaux 3
Hélène HARTEY, Paris 1
Gabriel JANDOT, Nîmes
Bernard LACHAISE, Bordeaux 3
Marc LAZAR, IEP Paris
Jean-Claude LESCURE, Grenoble 2
Thomas LOUE, IUFM Strasbourg
Catherine POMEYROLS, Nantes
Marie-Pierre REY, Paris 1
Gilles RICHARD, IEP Rennes
Pierre SALY, Paris 1
Jean-François SIRINELLI, IEP Paris
Annie STORA-LAMARRE, Franche-Comté
Stéphane TISON, Le Mans
Nadine VIVIER~ Le Mans
Jean-Claude YON, Versailles-St-Quentin-en-Yvelines

Excusés Bruno DELMAS, Jean-Noël LUC, Chantal METZGER

Rapport financier pour l'exercice 2002-2003

La situation financière de notre association telle qu'elle ressort de nos comptes se révèle toujours satisfaisante mais légèrement déficitaire cette année.

1. Les résultats

Les recettes ont en effet chuté en raison des cotisations dont les rentrées ont fortement diminué.

Ces recettes se décomposent en cotisations (2 412 euros) et en produits de placements de trésorerie (175,74 euros) qui ont été réinvestis.

Si la rentrée des cotisations des « anciens » membres s'est révélée très décevante en 2003, en revanche la campagne lancée auprès des collègues non encore adhérents a enregistré l'arrivée de 48 nouveaux membres.

Les dépenses engagées ont légèrement augmenté (2 579,71 euros). Elles correspondent aux frais de fonctionnement, à l'édition du bulletin 25 qui a été recomposé pour la campagne vers l'ensemble des collègues, à l'envoi de la feuille 26, à la publicité pour la journée scientifique du 15 mars 2003 et enfin au dernier bulletin 27.

2. Les perspectives

Des dépenses importantes sont imminentes : la publication de l'annuaire au printemps 2004 et la réalisation d'un site internet. Le Bureau du 14 novembre 2003 a donc décidé de porter la cotisation à 20 euros pour 2005.

3. La situation de la trésorerie

Au 22 novembre 2003 ressort à il 814,08 euros répartis comme suit:

Compte courant CCP.....5 358,80 euros
Parts de SICAV Latitude D.....6 455,28 euros

REVENUS	Cotisations annuelles	2412 euros
	Coupons	175,74
TOTAL		2587,74
DEPENSES	Frais de fonctionnement	439,9
	Bulletins	2279,81
TOTAL		2719,71
RESULTAT		-131,97

Je vous remercie de votre confiance et du quitus que vous voudrez bien accorder à votre trésorière en approuvant ce rapport financier.

Christine Manigand,
Trésorière

Rapport moral

Lors de l'année qui s'est écoulée depuis la dernière assemblée générale, le bureau, sous responsabilité de Noëlle Dauphin, a veillé à la publication de deux bulletins. L'un sous la forme d'une lettre d'information, est paru avec quelque retard au mois de juillet; le second, il y a quelques semaines, certains textes et contributions nous étant parvenus au-delà des délais initialement prévus. La liste des contemporanéistes, établie par Pierre Saly, doit être insérée dans le prochain bulletin, la publication de l'annuaire se situant en 2004.

En termes d'activités scientifiques, la matinée d'études sur le communisme et l'URSS a été organisée par Marie-Pierre Rey et a suscité des échos favorables. La plupart des interventions ont été publiées dans le dernier bulletin. La prochaine matinée, pour des raisons de disponibilité de salle et en raison du choix du thème, a été organisée avec l'IHRIC, dont Elisabeth du Réau est la vice-présidente. Elle aura lieu le 10 janvier 2004, dans l'amphithéâtre où nous nous trouvons aujourd'hui.

Par ailleurs, l'attention du bureau s'est portée sur un certain nombre de questions d'actualité, notamment la mise en place du LMD. A la fin du mois de mars, une délégation a assisté à la réunion de nos collègues médiévistes. Nous nous sommes efforcés de recueillir des informations au sujet de la place de l'histoire, notamment contemporaine, dans les nouvelles maquettes du master. Les situations apparaissent très diverses, et le temps de la synthèse n'est pas encore venu, mais nous attendons vos remarques et indications sur les évolutions, les contraintes et les choix récents.

Quant à la réalisation du site Web de l'association, elle a fait l'objet d'une proposition récente d'Olivier Dard, approuvée lors de la réunion du bureau, il y a quelques jours.

Il me reste à présent à remercier, au nom du bureau, Dominique Barjot d'avoir bien voulu accepter la lourde tâche de nous présenter les réformes en cours, sujet qui donnera certainement matière à débat. Enfin je souhaite que ce rapport vous paraisse, autant que possible, conforme à vos attentes.

Jean El Gammal
Secrétaire général

COMPTE RENDU DE L'INTERVENTION DE M. DOMINIQUE BARJOT *

Les grandes orientations du ministère de l'Éducation nationale en matière de Troisième cycle et de Masters

Depuis avril 2002, se sont mises en place de nouvelles structures au sein du Ministère.

Elles n'ont pas été remises en cause par suite du remaniement ministériel de mars 2004. Le Ministère de l'Éducation Nationale continue, pour la Recherche, de s'appuyer sur un Ministère délégué à la Recherche, aujourd'hui dirigé par François D'Aubert. Entre le Ministère de plein exercice et le Ministère délégué, se répartissent un certain nombre de fonctions qui, toutes, concernent l'enseignement supérieur et la recherche. Il est utile sans doute d'en rappeler les grandes lignes avant d'aborder la question des grands chantiers en cours.

1. Quelques précisions sur l'organigramme du Ministère

1.1 Du Ministère de plein exercice dépendent deux directions en charge des affaires de l'enseignement supérieur:

a) La DRIC, ou Délégation aux Relations Internationales et à la Coopération (Directeur: Daniel Vitry). Elle exerce une fonction de coordination et de soutien financier aux actions internationales de l'ensemble du Ministère.

b) La Direction des Enseignements Supérieurs (DES), dirigée par Jean-Marc Monteil, elle a notamment en charge:

- la politique de l'emploi universitaire (enseignants, chercheurs, ATOS).
- la coordination et le pilotage du processus de contractualisation des universités et des établissements assimilés.
- la responsabilité de la mise en place du système LMID, d'où la prise en charge, par elle, des Écoles Doctorales.

1.2 Le Ministère délégué à la Recherche réunit en son sein deux directions et une mission:

a) La direction de la Recherche (Directrice: Elizabeth Giacobino; Adjoint à la directrice : Michel Eddi ; Directrice adjoint : Anne Giaml). Cette direction:

- a la responsabilité de la création des équipes de recherche (UMR, EA, JE) et des structures fédératives (Fédérations, PPF ou programme pluriformations).
- assure la gestion du Fonds National de la Science, enveloppe budgétaire variable en fonction des à coups de la conjoncture et notamment utilisées en vue des ACI (actions concertées incitatives).

b) La Direction de la Technologie (Directeur : Jean-Jacques Gagnepain) Cette direction est particulièrement active dans les relations avec les milieux industriels. Elle gère le Fonds de la Recherche Technologique (FNT). Dans ce cadre, elle apporte son soutien, conjointement avec la DR, au financement des équipes de recherche technologiques (ou ERT). Une partie de ces ERT ont vocation à innover dans le domaine de la pédagogie (ERT-éducation ou ERT-é).

c) La mission scientifique, technique et pédagogique (MSTP), dirigée par Michel Lebouché). Elle est la structure d'évaluation officielle du Ministère de l'Éducation Nationale pour les second (Master) et troisième (Ecoles Doctorales et programme de recherche) cycles. Cette mission travaille à la demande des grandes directions (DES, DRIC, DR, DT), qui ne sont pas nécessairement tenues par ses avis, même si elles les suivent le plus souvent.

Cette MSTP est divisée en 10 directions scientifiques, dont deux, DS6 Sciences Humaines et Humanités (31 % des enseignants chercheurs), et DS7 Sciences Sociales (16,5 % des enseignants chercheurs), dirigées respectivement par Dominique Barjot et Jean-Pierre Machelon. La DS6, dont relève l'Histoire, couvre trois ensembles de disciplines:

- Lettres, Langues et Civilisations (sections 7, 8, 9, 10, 11, 12,13, 14, 15, 73 du CNU).
- Sciences Humaines (sections 20, 21, 22, 23 ,24 du CNU). L'on peut y rattacher les sections 17 (Philosophie)

et 72 (Histoire des Sciences).

– Humanités Nouvelles (sections 16, 18, 70, 71 et 74 du CNU).

2. Les grands chantiers du Ministère de la Recherche

Ces chantiers sont au nombre de deux principaux:

a) La contractualisation. Il s'agit d'un processus déjà bien rôdé qui consiste à assurer, pour quatre ans, la continuité des moyens des universités et établissements assimilés, selon le principe de la France en quatre vagues:

1- Sud-Est de la France (Académie d'Aix-Marseille, de Nice, de Corse), plus Sud-Ouest et Bourgogne.

2- Ouest de la France + Académie d'Aix-Marseille, de Nice, de Corse, d'Amiens et de Besançon ainsi que les établissements français à l'étranger (Rome, Athènes, Casa Velazquez, EFEO, IFAO du Caire).

3- Collège de France, Paris 3, Paris 7, Paris 8, Paris 10, Paris 12, Paris 13, Lorraine, Alsace.

4- Paris 1, Paris 4, EL[ESS, EPHE, Nord-Pas-de-Calais.

Ce processus comprend de multiples aspects, car il se veut global, mais il est crucial

– pour l'enseignement supérieur (politique de l'emploi enseignant et non enseignant, accréditation des Écoles Doctorales ou ED).

– pour la Recherche (renouvellement ou création des équipes de recherche, du PPF et des structures fédératives.)

Dans le secteur des Sciences Humaines et des Humanités suivies par la DS6, l'objectif est incontestablement de réduire le nombre des structures (ED, EA afin de favoriser l'apparition de grands laboratoires et d'ouvrir un espace plus grand aux jeunes équipes, aujourd'hui plus nombreuses). Il s'agit aussi de soutenir la constitution de Maisons de la Recherche (qui peuvent, sous certaines conditions, devenir des Maisons des Sciences de l'Homme) et de renouveler le tissu des UMR.

La contractualisation s'articule avec une politique de régulation conjoncturelle. Celle-ci repose sur le jeu de deux fonds:

—Le FR1 ou Fonds de la Recherche Technologique. Il permet notamment le financement d'équipes de recherche technologiques (ou ERT), particulièrement développées dans le secteur des sciences de l'éducation (ERT- éducation).

– Le FNS ou Fonds National de la Science, de loin le plus important pour les secteurs disciplinaires dépendant de la DS6, comme l'Histoire et l'Histoire de l'Art. Il sert en particulier à financer les projets retenus par les ACI ou Actions Concertées Incitatives. Celles-ci distribuent des fonds considérables, supérieurs à ceux accordés dans le cadre du contrat, par le biais d'ACI tantôt thématiques (Espaces et Territoires), tantôt à vocations interdisciplinaires (ACI 31 ou terrains, techniques, théories, ACI jeunes chercheurs).

b) La mise en place du LMD (Licence-Master-Doctorat), que l'on ne peut assimiler à la notion de 3-5-8. En effet, l'esprit de la réforme est celui de la liberté de parcours de l'étudiant. Le nouveau master comporte donc plus de souplesse que pouvait l'avoir l'ancien dispositif maîtrise-DEA. La mise en place du master obéit à un certain nombre de principes:

a) en premier lieu, il obéit, comme la contractualisation, à la règle:

– d'une expertise par la commission scientifique, technique et pédagogique. Cette expertise porte avant tout sur le contenu scientifique et le respect des objectifs de qualité de la formation.

– d'une décision par la Direction de l'enseignement supérieur. Celle-ci peut être positive ou négative et prise au terme d'un processus de navette, dans lequel intervient la MSTP.

b) en second lieu, le système master consiste en l'articulation de plusieurs niveaux:

1- Le domaine : il correspond à une dénomination très large permettant la mixité internationale du diplôme (Ex. : domaine Lettres et Sciences Humaines, Droit, etc.)

2- La mention : elle correspond au sous-titre porté sur le diplôme (Ex. Mention Histoire Géographie). C'est à ce niveau qu'apparaît l'identification disciplinaire du diplôme. C'est le niveau pertinent d'évaluation. La mention constitue donc la clef du système.

3- La spécialité. Elle constitue l'unité de base de l'architecture d'une mention. Elle regroupe un ensemble d'enseignements facilement lisibles par l'étudiant (Ex. : Histoire contemporaine, moderne, médiévale ou ancienne). Elle est soumise à une contrainte de flux minimal.

4- L'option.

Elle constitue le sous-élément de la spécialité.

Elle est l'élément à partir duquel peuvent être attribués les ECTS et opérés les choix de parcours de l'étudiant. (Ex. Histoire religieuse, économique).

– En troisième lieu, la qualité d'un master est étroitement liée à son encadrement recherche (excellence des équipes de recherche, taux d'HDR).

– En quatrième lieu, le master repose sur la coexistence de filières recherche et professionnelle. L'idée de

base est que l'on puisse facilement passer de l'un à l'autre en fonction du parcours propre de l'étudiant. Il s'agit d'éviter en particulier:

- .le cloisonnement étanche DEA-DESS précédemment observé et le fait que le DESS, par sa sélectivité, conduisait à ce que la filière recherche soit celle où s'engouffraient les étudiants à la recherche d'un diplôme supplémentaire.

- .que la filière recherche ne soit pas l'excellence.

- .En cinquième lieu, la sélection-réorientation se fait entre M1 et M2. En effet, il n'y a pas à proprement parler de sélection à l'entrée en master. En revanche, l'accès à la filière recherche en M2 doit faire l'objet d'une nécessaire sélection, afin d'éviter le phénomène observé aujourd'hui en France, à savoir le trop grand nombre de thèses soutenues (10 700 par an, en moyenne toutes disciplines confondues).

- .En sixième lieu, la formation se comptabilise en semestre et en ECTS.

- .En septième lieu, le master ne relève pas de l'école doctorale. En revanche, une intervention de l'école doctorale n'est pas exclue:

- .entre M1 et M2 ; il est concevable que le conseil de l'école doctorale constitue le soubassement du jury ou tout au moins en constitue une large part, conjointement avec des professionnels. L'idée est que même la partie professionnalisante soit soumise à des exigences recherche.

- .entre M2 et l'école doctorale, pour:

- .l'admission en thèse

- .l'attribution d'allocations de recherche.

- .En huitième et dernier lieu, le master doit être:

- .soit une ouverture vers la recherche, dans une optique d'excellence. (l'insertion professionnelle des doctorants constitue une exigence majeure).

- .soit une professionnalisation, d'où la nécessité d'une bonne estimation des flux *en fonction* de débouchés réels.

**LISTE DES CONTEMPORANEISTES EN POSTE
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET GRANDS ETABLISSEMENTS DE RECHERCHE
PENDANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2003.2004**

Les noms qui figurent dans la première partie de la liste ci-après sont ceux des collègues contemporanéistes, enseignants et enseignants chercheurs en poste (titulaires ou non titulaires) dans les universités françaises (pour l'essentiel dans les UFR d'histoire ou possédant un département d'Histoire, et dans quelques instituts rattachés), ainsi que dans les 9 IEP (tous rattachés à une université, sauf celui de Paris), les IUFM (un par académie), quelques IUT. Les historiens affectés dans un département autre que d'Histoire sont individualisés par un astérisque suivant le nom de leur université.

Cette année nous avons essayé de recenser également les contemporanéistes des grands établissements d'enseignement et de recherche. Leurs noms figurent dans la deuxième partie de la liste. Toutefois les chercheurs propres du CNRS n'ont pas encore pu être recensés. Mais nous espérons combler cette lacune dans la prochaine édition de notre liste.

Seuls figurent dans cette liste les collègues en activité. La lettre O dans la colonne ADH signale les collègues qui sont membres de notre association. Par « adhérent » il faut entendre ayant cotisé pour l'année civile en cours et/ou la précédente.

Du point de vue matériel la liste que nous publions procède directement de notre listing informatique. Nous sollicitons l'indulgence des utilisateurs pour les quelques abréviations qu'il a fallu conserver. La numérotation des universités (rangées selon le nom de la ville universitaire principale et non selon le nom « officiel ») a été homogénéisée en chiffres arabes.

Cette liste concerne la **situation en avril 2004**. Elle a été établie sur la base des renseignements fournis par nos correspondants dans les universités et d'une recherche dans les sites des grands établissements. L'enregistrement des collègues titulaires en université est probablement très complet, du moins pour les UER d'histoire. En revanche de nombreuses lacunes subsistent pour les ATER, AM, AMN et chargés de cours ainsi que pour les DE, DR, CR etc. des grands établissements. Notre liste n'intègre que rarement les résultats des élections de cette fin d'année universitaire.

Des difficultés techniques et le travail de préparation de notre édition 2004 de *l'Annuaire des contemporanéistes* (qui sera disponible pour l'AG de novembre) expliquent le retard pris cette année pour la publication de notre liste annuelle. Je prie nos adhérents de bien vouloir nous en excuser. La prochaine liste, actualisée des mouvements récents, devrait être prête peu après notre AG de novembre.

Le présent *Bulletin* est adressé à tous les adhérents de notre association.

Pierre Saly,
Responsable du fichier
20, bd Saint-Germain 75005 Paris
mail personnel salyp@univ-paris i .fr

L'adhésion à l'AHCESR est ouverte à toutes les personnes physiques, chercheurs et/Ou enseignants, en exercice dans l'enseignement supérieur (titulaires ou précaires) ou susceptibles de l'être (docteurs etc.), dont le champ d'activité intéresse le domaine de l'histoire contemporaine. Les personnes morales, à vocation exclusivement scientifique, qui souhaitent adhérer à l'AHCESR peuvent le faire dans des conditions qui peuvent leur être précisées.

**Pour adhérer à l'AHCESR:
adresser un chèque de 20 euros
(à partir de l'exercice 2005, commençant en novembre 2004)
à l'ordre de AHCESR à la trésorière:
Christine Manigand (AHCESR)
6, avenue de Lowendal, 75007 Paris**

**LISTE DES CONTEMPORANEISTES EN POSTE
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET GRANDS ETABLISSEMENTS DE RECHERCHE
PENDANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2003.2004**

Les noms qui figurent dans la première partie de la liste ci-après sont ceux des collègues contemporanéistes, enseignants et enseignants chercheurs en poste (titulaires ou non titulaires) dans les universités françaises (pour l'essentiel dans les UFR d'histoire ou possédant un département d'Histoire, et dans quelques instituts rattachés), ainsi que dans les 9 IEP (tous rattachés à une université, sauf celui de Paris), les IUFM (un par académie), quelques IUT. Les historiens affectés dans un département autre que d'Histoire sont individualisés par un astérisque suivant le nom de leur université.

Cette année nous avons essayé de recenser également les contemporanéistes des grands établissements d'enseignement et de recherche. Leurs noms figurent dans la deuxième partie de la liste. Toutefois les chercheurs propres du CNRS n'ont pas encore pu être recensés. Mais nous espérons combler cette lacune dans la prochaine édition de notre liste.

Seuls figurent dans cette liste les collègues en activité. La lettre O dans la colonne ADH signale les collègues qui sont membres de notre association. Par « adhérent » il faut entendre ayant cotisé pour l'année civile en cours et/ou la précédente.

Du point de vue matériel la liste que nous publions procède directement de notre listing informatique. Nous sollicitons l'indulgence des utilisateurs pour les quelques abréviations qu'il a fallu conserver. La numérotation des universités (rangées selon le nom de la ville universitaire principale et non selon le nom « officiel ») a été homogénéisée en chiffres arabes.

Cette liste concerne la **situation en avril 2004**. Elle a été établie sur la base des renseignements fournis par nos correspondants dans les universités et d'une recherche dans les sites des grands établissements. L'enregistrement des collègues titulaires en université est probablement très complet, du moins pour les UER d'histoire. En revanche de nombreuses lacunes subsistent pour les ATER, AM, AMN et chargés de cours ainsi que pour les DE, DR, CR etc. des grands établissements. Notre liste n'intègre que rarement les résultats des élections de cette fin d'année universitaire.

Des difficultés techniques et le travail de préparation de notre édition 2004 de *l'Annuaire des contemporanéistes* (qui sera disponible pour l'AG de novembre) expliquent le retard pris cette année pour la publication de notre liste annuelle. Je prie nos adhérents de bien vouloir nous en excuser. La prochaine liste, actualisée des mouvements récents, devrait être prête peu après notre AG de novembre.

Le présent *Bulletin* est adressé à tous les adhérents de notre association.

Pierre Saly,
Responsable du fichier
20, bd Saint-Germain 75005 Paris
mail personnel salyp@univ-paris i .fr

L'adhésion à l'AHCESR est ouverte à toutes les personnes physiques, chercheurs et/Ou enseignants, en exercice dans l'enseignement supérieur (titulaires ou précaires) ou susceptibles de l'être (docteurs etc.), dont le champ d'activité intéresse le domaine de l'histoire contemporaine. Les personnes morales, à vocation exclusivement scientifique, qui souhaitent adhérer à l'AHCESR peuvent le faire dans des conditions qui peuvent leur être précisées.

**Pour adhérer à l'AHCESR:
adresser un chèque de 20 euros
(à partir de l'exercice 2005, commençant en novembre 2004)
à l'ordre de AHCESR à la trésorière:
Christine Manigand (AHCESR)
6, avenue de Lowendal, 75007 Paris**